

COMITE DE PILOTAGE N°3 - OCM MAURIENNE T2

Lundi 24 novembre 2014

COMPTE-RENDU

Le Vingt-quatre novembre deux mille quatorze à 16H00, le Comité de Pilotage de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services (OCM) s'est réuni sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne à l'industrie, l'artisanat, au commerce et aux TIC.

Participants :

Membres votants :

	DIRRECTE	représenté par François BADET
GENON Hervé	Syndicat Pays de Maurienne	Présent
GALLIOZ Jean-Michel	Conseil Général 73	Présent
BONARD Michel	CCI 73	Présent
BERRUET Jacques	CMA 73	Représenté par Henri PERSONNAZ
TRACQ Jérémy	CCHMV	Excusé
CHEMIN François	CC Terra Modana	Présent
BACHALARD Jean-Pierre	CCMG	Excusé
ROSSI Philippe	CCCM	Présent
PICTON Marc	CC de l'Arvan	Excusé
DURIEUX Gérald	CCC La Chambre	Excusé
GENON Hervé	CCPM	Présent
GARNIER Eric	UCA Lanslebourg Mont-Cenis	Présent
VIART Jean-Luc	GPCM	Représenté par RITTAUD Mathilde
RICHARD Jean-François	GEPRO	Présent
MULET Eric	GAEM	Présent
AVALLONE Erick	UCA La Chambre	Présent
PERNET Denise	UCA Porte de Maurienne	Présente

Assistaient également :

BOIS Nathalie (GPCM), BULY Laurence (Agence Economique de la Savoie), BURGALIERES Anne (CC Cœur de Maurienne), DARVES Béatrice (SPM), GARNIER Nelly (SPM), PIRON Albert (UCA Lanslevillard), PLAISANCE Isabelle (CCI), ROMERO AVILA Christel (SPM), SCARFOGLIERO Didier (CMA).

Date de l'invitation :

4 novembre 2014

Monsieur Hervé GENON, Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne, ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- Validation des comptes-rendus des comités de pilotage 1 et 2 de la 2^{ème} tranche de l'OCM
- Actualité
- Yatou en Maurienne
- Nouveaux projets d'investissement - aides directes aux entreprises
- Nouvelles actions de fonctionnement à engager
- Avancement des actions de fonctionnement en cours
- Questions diverses et choix de la date du prochain Comité de Pilotage

Après un rapide tour de table, personne n'ayant de remarques particulières, les comptes-rendus des comités de pilotage du 30 juin 2014 et du 6 octobre 2014 sont validés.

1. Actualité

La majorité des actions de fonctionnement de l'OCM (tranches 1 et 2) sont cofinancées par le Département de la Savoie et la Région Rhône-Alpes au titre des **contrats territoriaux** (CDDRA et CTS). Un avenant à ces contrats est en cours de réalisation.

Une nouvelle réglementation sera applicable dès la parution des arrêtés sur **l'accessibilité des établissements recevant du public**:

- Si le commerce est déjà accessible : remplir avant le **01/03/15**, une attestation sur l'honneur stipulant que l'établissement répond aux obligations d'accessibilité au 31/12/14.
- Sinon : déposer avant le **27/09/15** un engagement pour les travaux par dépôt d'un Agenda d'Accessibilité Programmé.

Clôture de la Tranche 1

4 109€ de subventions ont été versées par le SPM au titre du FISAC mais n'ont pas été acceptées par l'Etat (3 255€ en fonctionnement + 854€ en investissement).

La liste non exhaustive des dépenses exclues dans les décisions FISAC rédigée par Nathalie BOUDART pour la DIRECCTE et datée du 24/05/2012, est transmise à tous les membres du Comité de Pilotage.

Afin d'éviter, sur la tranche 2 de reverser du FISAC pour des dépenses que la DIRECCTE ne retiendrait pas au moment de la clôture de la tranche, le Comité de Pilotage prend acte de cette liste et demande à la DIRECCTE de bien vouloir l'informer de l'évolution éventuelle celle-ci.

2. Yatou en Maurienne

Plusieurs rencontres sur La Chambre, Modane et St Jean ont permis des avancées significatives en termes de contenus sur le Yatou puisque 1 815 fiches remontent à présent.

La campagne de communication continue avec la publication de plusieurs articles dans des magazines ainsi que des entretiens vidéo sur le net.

Quelques statistiques: 100% des adhérents des UCA de Val Cenis sont en ligne, 77% des adhérents de l'UCA du Canton de La Chambre, 72% des adhérents du GAEM, 61% des adhérents du GPCM, 50% des adhérents de l'UCA Porte de Maurienne et 1 seul adhérent du GEPRO.

Il est rappelé aux intercommunalités qu'elles peuvent solliciter les supports de communication pour les faire éditer en affiches ou autres.

3. Nouveaux projets d'investissement - aides directes aux entreprises (Action 9)

Deux entreprises ont déposé une demande d'aide directe à la modernisation. Le Comité de Pilotage a étudié et soumis au vote à bulletin secret l'un d'entre eux, l'autre dossier ayant été ajourné.

Boulangerie Pâtisserie Bernard - Cyril Bernard - Lanslevillard

L'investissement consiste en l'acquisition d'un four à soles pour optimiser la cuisson des pains et autres pâtisseries vendus dans les trois points de vente de l'entreprise.

Des éléments de mise aux normes accessibilité sur un point de vente sont également budgétés.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible HT	Subvention sollicitée			Décision
		Département de la Savoie	10 000 €	20%	
Boulangerie Pâtisserie Bernard	50 000 €	Département de la Savoie	10 000 €	20%	ACCORDÉE

Bar le Soft - Eric Charvoz - St Jean de Maurienne :

Dossier ajourné au prochain comité de pilotage car la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie, ayant tout juste reçu le dossier, n'a pas eu le temps d'émettre son avis.

4. Nouvelles actions de fonctionnement à engager

Création d'une zone bleue (Action 5) :

Le GEPRO va créer et imprimer des disques bleus qu'il offrira par la suite à ses clients afin de faciliter l'accès aux commerces de la rue Général Ferrié grâce à la mise en place d'une zone bleue.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	293 €	25% du HT 21% du TTC	
GEPRO	1 170 € HT 1 404 € TTC	FISAC	293 €	25% du HT 21% du TTC	ACCORDÉE

Vente aux enchères organisée par le GAEM (Action 5) :

Le GAEM mènera une opération de communication (banderoles entrées de ville, plaquettes de présentation) afin de relancer des chèques cadeaux.

Une monnaie factice (Heureux Gaem) sera échangée contre tout achat dans les points de vente participants, et permettra de miser lors d'une vente aux enchères organisée le 20 décembre.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	1 539 €	25% du HT	
GAEM	6 156 € HT	FISAC	1 539 €	25% du HT	ACCORDÉE
	7 288 € TTC	CDDRA	1 458 €	20% du TTC	Copil des contrats le 01/12/2014
		CTS	729 €	10% du TTC	

Promotion des commerçants de l'UCALM (Action 5) :

L'action se décline en 3 volets :

- Décorations communes pour les adhérents de la toute nouvelle UCA sur Termignon
- Tabliers pour les artisans « alimentaires » de Val Cenis Vanoise
- Supports durables pour Kakémonos pour tous les acteurs Haute Maurienne Vanoise

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
		FISAC	1 311 €	25% du HT	
UCALM	5 243 € HT	FISAC	1 311 €	25% du HT	ACCORDÉE
	6 292 € TTC	CDDRA	1 259 €	20% du TTC	Copil des contrats le 01/12/2014
		CTS	630 €	10% du TTC	

Dynamisation des pôles commerciaux (Action 6) :

Réalisation d'un observatoire de l'artisanat visant à permettre une analyse quantitative et qualitative de l'Artisanat sur le territoire. Cet outil proposerait en outre un zoom sur le foncier et l'immobilier des Ets artisanales ainsi qu'une veille trimestrielle des activités en tension.

Maître d'ouvrage	Dépense éligible	Subvention sollicitée			Décision
CMA 73	13 600 € net	FISAC	2 720 €	20%	REPORTEE
		CDDRA	5 440 €	40%	A programmer

Le comité de pilotage souhaitant avoir davantage de précisions sur la plus-value d'un tel outil pour le territoire (données concrètes, mise à jour et complémentarité avec les études SCOT) demande à la CMA 73 de bien vouloir programmer une présentation lors du prochain Comité de pilotage.

5. Avancement des actions de fonctionnement en cours

Amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites (Action 7) :

Maitres d'ouvrage : CCI et CMA de la Savoie avec une convention tripartite en cours de signature

Avancées : Réunions de sensibilisation réalisées sur les communautés de communes Porte de Maurienne, Lanslebourg Mont-Cenis et Maurienne Galibier.

21 pré-diagnostic réalisés dans le cadre du FISAC : 5 en Porte de Maurienne et 16 en HMV

- 7 pré-diagnostic réalisés par la CMA 73 (sur 20 budgétés) + 1 sollicité en HMV
- 14 pré-diagnostic réalisés par la CCI 73 (sur 20 programmés) + 6 sollicité en HMV

20 pré-diagnostic par Chambre ayant été programmés, la CCI 73 a atteint son objectif. Les demandes ultérieures (au-delà des 6 déjà sollicitées) seront donc facturées par la CCI 73 sans intervention du FISAC, y compris celles émanant d'entreprises ayant le projet de monter un dossier de demande de subventions (pour lesquelles le rapport de pré-diagnostic est obligatoire).

6. Questions diverses

LinéoScope

Une agence immobilière souhaite avoir des données sur Saint-Jean (vacance, prix moyen de location/vente, surfaces) dans le cadre d'une expertise de local commercial pour un privé.

Après de nombreux échanges, le Comité de Pilotage décide de ne pas diffuser davantage de données que ce qui est présenté dans la brochure « Zoom sur le Commerce et l'Artisanat en Maurienne » téléchargeable depuis le site du Pays de Maurienne :

<http://www.maurienne.fr/InfoliveDocuments/documents/ocm/201408-zoom-maurienne-commerce.pdf>

Tour de France 2015

Proposition d'une action de communication collective à l'échelle de la Maurienne à cette occasion.

La réunion de termine à 17h30.

**Prochain comité de pilotage fixé au lundi 26 janvier 2015 à 14h30
Salle J-L Barrault à St Jean de Maurienne**

Hervé GENON

Vice-Président du Syndicat du Pays de Maurienne